

verbal de leur dire et réquisitions que vous voudrés bien m'envoyer avec vos observations et un projet de l'arrêt du Conseil que vous jugerés devoir être rendu pour mettre cette affaire en règle et faire cesser toutes les contestations qui paroissent avoir donné lieu à l'interruption de cette entreprise.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très aff<sup>ne</sup> serviteur.

MACHAULT.

(*Archives du Rhône, C. 14*).

---

### XVIII

A Roanne, ce 24 Aoust 1747.

Monseigneur,

J'ay pris les informations que vous désirés sur l'état actuel de la verrerie étably sur le cotteau Beaujolois près de Roanne. J'ay interrogé les trois gentilshommes verriers qui y sont encore sans travail, et sans moyens pour se nourrir, faute de payement de leur salaire; ils n'ont aucun compte d'arrêté avec les entrepreneurs, ils n'en reçoivent point d'argent et n'osent quitter par la crainte d'essuyer les rigueurs d'un arrest du Conseil, qui leur deffend de se soustraire à leur engagement, et aux entrepreneurs des verreries de les prendre sans congés; leur situation me paroît triste et il me paroît qu'il seroit juste de les payer au moins en partie ou de leur permettre par congés de s'engager ailleurs ou ils sont demandés avec instance, voilà l'article qui les concerne.

Je les ay aussy interrogés ainsy qu'une infinité d'autres personnes sur la conduite du s<sup>r</sup> Bigot de Clerbois et j'ay